

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00287

Numéro SIREN : 422 541 847

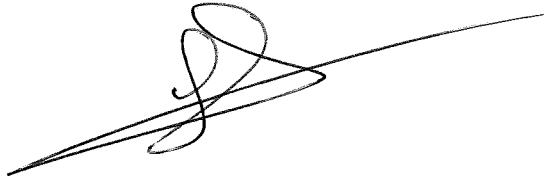
Nom ou dénomination : MARMIN ESPACES VERTS

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2018 sous le numéro de dépôt 14595

MARMIN ESPACES VERTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 625 €
Siège social : rue Armand de Rougé
LES ESSARTS
85140 ESSARTS EN BOCAGE
422 541 847 RCS LA ROCHE SUR YON

Comptes annuels au 31 décembre 2017
Période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

Certifié conforme
Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a long horizontal stroke.

Désignation de l'entreprise <u>SARL MARMIN ESPACES VERTS</u>				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>RUE ARMAND DE ROUGE 85140 LES ESSARTS</u>				Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>4 2 2 5 4 1 8 4 7 0 0 0 1 4</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N clos le, <u>31/12/2017</u>			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 634	AG	10 153	481
		Fonds commercial (1)	AH	18 097	AI		18 097
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	384 173	AS	327 187	56 986
		Autres immobilisations corporelles	AT	376 557	AU	324 638	51 918
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	491	BE		491
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	429	BI		429
TOTAL (II)			BJ	790 383	BK	661 979	128 404
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	73 628	BM		73 628
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	646 588	BY	11 616	634 972
		Autres créances (3)	BZ	49 507	CA		49 507
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités			CF	221 287	CG		221 287
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	8 862	CI		8 862
	TOTAL (III)		CJ	999 873	CK	11 616	988 257
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 790 257	1A	673 595	1 116 661
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL MARMIN ESPACES VERTS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 625)			DA	7 625
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)			DG	380 508
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	100 120
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	489 016
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	12 108
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	12 108
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	82 357
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	20 096
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	42 264
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	156 932
	Dettes fiscales et sociales			DY	276 743
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	2 988
	Autres dettes			EA	13 292
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	20 861
TOTAL (IV)			EC	615 536	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 116 661	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	528 218
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexe 

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SARL MARMIN ESPACES VERTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 116 661 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 100 120 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

/// Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 34 587 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	18 098			18 098
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 635			10 635
Immobilisations incorporelles	28 732			28 732
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	375 855	19 318	11 000	384 173
- Instal.générales, agencements aménagements divers	130 007			130 007
- Matériel de transport	251 445	270	26 000	225 715
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 091	744		20 835
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	777 399	20 332	37 000	760 731
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	491			491
- Prêts et autres immobilisations financières	429			429
Immobilisations financières	920			920
ACTIF IMMOBILISE	807 052	20 332	37 000	790 384

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		20 332		20 332
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		20 332		20 332
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		37 000		37 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		37 000		37 000

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	18 098
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	18 098

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 780	373		10 153
Immobilisations incorporelles	9 780	373		10 153
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	301 215	31 408	5 436	327 187
- Instal.générales, agencements aménagements divers	91 959	10 516		102 476
- Matériel de transport	214 520	15 417	26 000	203 937
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 066	1 160		18 226
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	624 760	58 502	31 436	651 826
ACTIF IMMOBILISE	634 540	58 875	31 436	661 979

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 705 387 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	429		429
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	646 589	646 589	
Autres	49 507	49 507	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 862	8 862	
Total	705 387	704 958	429
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact a etabli	104 397
Fournisseurs rrr à recevoir	8 389
Etat produits à recevoir	2 000
Total	114 786

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 625,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,25 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	13 420	12 108	13 420		12 108
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	13 420	12 108	13 420		12 108
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		12 108	13 420		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 573 273 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	82 358	37 303	45 055	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 933	156 933		
Dettes fiscales et sociales	276 743	276 743		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 988	2 988		
Autres dettes (**)	33 390	33 390		
Produits constatés d'avance	20 861	20 861		
Total	573 273	528 218	45 055	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	49 188			
(**) Dont envers les associés	20 097			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 20 097 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	21 637
Associés intérêts courus	187
Prov. congés à payer	35 600
Personnel charges à payer	35 700
Dettes sociales : cap	25 021
Etat charges à payer	7 521
Clients rrr à accorder	3 828
Total	129 494

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	8 862		
Total	8 862		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constat.d'avance	20 861		
Total	20 861		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>caution MR MARMIN sur ouverture de crédit (60k€)</i>	36 000
Avals et cautions	36 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	92 708
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du matériel en garantie d'emprunts</i>	18 912
<i>Gage sur véhicules</i>	11 552
Autres engagements donnés	30 464
Total	159 172
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 92 708 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

MARMIN ESPACES VERTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 625 €
Siège social : rue Armand de Rougé
LES ESSARTS
85140 ESSARTS EN BOCAGE
422 541 847 RCS LA ROCHE SUR YON

Compte de résultat au 31 décembre 2017

Certifié conforme
Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL MARMIN ESPACES VERTS</u>							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	2 010	FE		FF	2 010	
		FG	2 250 992	FH		FI	2 250 992	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 253 003	FK		FL	2 253 003	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	8 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	41 816	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 764	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 309 584
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	757 133	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(11 764)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	681 291	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	13 936	
	Salaires et traitements*					FY	576 295	
	Charges sociales (10)					FZ	104 161	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	58 875
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	12 108	
	Autres charges (12)					GE	3 320	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 195 357
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	114 226	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 458	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 458	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 458)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	111 768	

Désignation de l'entreprise		SARL MARMIN ESPACES VERTS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	9 781	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	9 781	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	45	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	5 564	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	5 609	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	4 171	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	15 820	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 319 365	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 219 245	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	100 120	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	29 997
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	26 348
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			45		
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			5 564		
Produits des cessions d'éléments d'actif				9 781		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

MARMIN ESPACES VERTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 625 €
Siège social : rue Armand de Rougé
LES ESSARTS
85140 LES ESSARTS EN BOCAGE
422 541 847 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 100 120,10 € de la manière suivante :

Origine du résultat :

Bénéfice de l'exercice	100 120,10 €
------------------------	--------------

Dotations aux réserves :

Aux autres réserves	60 120,10 €
---------------------	-------------

Dividendes :

A titre de dividendes aux associés, soit 80 € par part	40 000,00 €
--	-------------

Total :	100 120,10 €	100 120,10 €
----------------	---------------------	---------------------

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2016	36 000 €	/	/
31 décembre 2015	36 000 €	/	/
30 septembre 2014	20 000 €	/	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

